



HAL
open science

Développement touristique et ERE : Conflits de représentations autour du projet de valorisation muséographique d'un territoire. Education relative à l'environnement, Regards, Recherches, Réflexions, Vol. 4, Montréal, pp 163-184, 378p.

Olivier Rousseau, Yves Girault

► **To cite this version:**

Olivier Rousseau, Yves Girault. Développement touristique et ERE : Conflits de représentations autour du projet de valorisation muséographique d'un territoire. Education relative à l'environnement, Regards, Recherches, Réflexions, Vol. 4, Montréal, pp 163-184, 378p. . Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions, 2003. hal-02572187

HAL Id: hal-02572187

<https://hal.science/hal-02572187>

Submitted on 13 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Développement touristique et éducation relative à l'environnement : Conflits de représentations autour du projet de valorisation muséographique d'un territoire

Résumé : Dans un secteur rural au nord-est de la France, une collectivité locale souhaite relancer son économie en développant un projet de tourisme proposant diverses approches d'éducation relative à l'environnement, centrées sur l'environnement-nature. Pour la conception de ce « Pôle Nature », des personnes aux intérêts parfois très divergents (élus, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, naturalistes, scientifiques, éducateurs, etc.) ont été sollicitées. Dans le cadre de cet article, nous souhaitons montrer que les principales réserves et réticences exprimées sur ce projet peuvent s'interpréter par la présence d'un conflit de représentations relatives aux pratiques touristiques entre des acteurs ayant des rapports à la nature différents.



Abstract : In a rural sector in the North-East of France, a local community wishes to promote its economy by developing a tourism project that proposes different environmental education approaches based on the environment as nature. For the design of this « Pôle Nature », people with sometimes very divergent interests (elected officials, hunters, fishermen, farmers, naturalists, scientists, teachers, etc.) were solicited. Within this paper, we wish to show that the principal reserves expressed on this project can be explained by the presence of a conflict on the representations of tourism practices between the actors that have different relationships with nature.

Olivier Rousseau
*Muséum national
d'Histoire naturelle
de Paris,
Centre de
recherche et de
formation en
écoéthologie -
Communauté
de Communes
de l'Argonne
Ardennoise
et
Yves Girault*
*Muséum national
d'Histoire naturelle
de Paris*

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (désignée par son sigle officiel 2C2A dans la suite de notre propos) est une collectivité locale qui associe une centaine de communes dans une action globale de développement et d'aménagement du territoire. Partant de l'idée que cette action peut s'appuyer sur la valorisation de l'environnement naturel, la 2C2A souhaite développer le tourisme en mettant en œuvre la réalisation d'un projet appelé « Pôle Nature ».

À partir du cadre de la recherche doctorale que nous menons sur ce projet particulier, nous voulons objectiver une démarche, par essence très complexe, de mise en valeur d'un territoire où tentent de se côtoyer certaines approches d'éducation relative à l'environnement (ERE) et de développement touristique. Nous tentons également d'identifier les facteurs pouvant influencer, de manière significative, la dynamique d'un tel processus. C'est l'un de ces facteurs que nous nous proposons d'étudier dans cet article, apportant ainsi un éclairage particulier sur les relations complexes pouvant se tisser entre environnement, culture, développement et ERE.

Ainsi, après avoir défini plus en détails les caractéristiques de ce projet, nous expliciterons le cadre de notre recherche puis reprendrons les principales conclusions d'une première étude que nous avons effectuée (Rousseau et Girault, 2002), qui serviront de point de départ pour la présente investigation. Dans la suite de notre propos, nous montrerons que les principales oppositions exprimées autour de la conception du Pôle Nature peuvent être associées à des différences de représentations relatives aux pratiques touristiques, telles que véhiculées par des acteurs ayant des rapports à la nature différents.

1. Cadre du projet Pôle Nature

Ce Pôle Nature a pris naissance au nord-est de la France, dans la région Champagne-Ardenne, plus précisément dans le sud-est du département des Ardennes où 100 communes sont, bon gré mal gré, rassemblées au sein de la 2C2A, établissement public de coopération intercommunale. La mission de cette structure est la revitalisation de ce secteur rural qui possède un tissu socio-économique fragile, corrélé à une crise démographique importante puisque sa densité de population est de 15 habitants/km². C'est deux fois moins que la densité moyenne de l'espace rural français¹.

Le territoire administratif de cette collectivité locale présente, à travers ses 120 000 hectares, une grande diversité sur le plan paysager. En effet, d'ouest en est, on parcourt les horizons sans fin des plaines champenoises crayeuses dominées par la culture extensive et intensive, puis une succession de pâtures, de bois et de cultures dans la vallée de l'Aisne dont les sols argileux sont très sensibles aux inondations, jusqu'à pénétrer le massif siliceux de l'Argonne, dont les sols pauvres et acides sont dévolus à la sylviculture.

C'est dès sa création en 1998 que la 2C2A définira le tourisme comme étant un des axes prioritaires de sa politique de développement local. À cette époque, son choix s'appuyait sur l'expertise d'un cabinet d'étude belge qui avait réalisé un diagnostic du territoire et proposé une stratégie ainsi qu'un programme d'action visant à développer le tourisme. Initialement commanditée par l'association de développement économique à l'origine de la 2C2A, cette étude fonde, en grande partie, la politique touristique associée au Pôle Nature. C'est pourquoi, il est intéressant de partir de ce travail pour mieux comprendre le projet.

Afin de répondre à l'objectif de faire séjourner des visiteurs sur le territoire et ainsi développer l'économie locale, le bureau d'étude, dont il est question ici, avait analysé les différents éléments de l'environnement en termes de ressources potentielles. Étaient ainsi distinguées des ressources liées à l'espace naturel (forêt, rivières, lacs, sites naturels, campagne, etc.), des ressources liées à l'espace construit (ville, villages, châteaux, abbayes, etc.) et des ressources liées à l'activité humaine (gastronomie, artisanat, culture, folklore, etc.). À l'époque, le rapport d'expertise concluait (Contour-T.H.R., 1997*a* et 1998) que les « ressources » touristiques les plus attractives et compétitives en Argonne Ardennaise étaient au nombre de deux : « la nature » et « les sports et loisirs de plein air ». Cette seconde ressource, fortement liée à la première, se référait au potentiel des pratiques touristiques suivantes : la randonnée (pédestre / cyclo / équestre), le VTT (véhicule tout terrain), la pêche et la chasse. Quant à la « nature », elle était considérée comme principale ressource touristique du territoire de part ses qualités intrinsèques (riche, diversifiée, préservée, paysagère) et de par le savoir-faire en matière d'explication existant depuis longtemps dans le secteur et particulièrement dans l'un des villages du territoire.

Partant de ces résultats, la stratégie proposée pour développer le tourisme reposait, explicitement, sur l'idée suivante :

Le produit touristique de l'Argonne est encore à l'état embryonnaire. Il est nécessaire de structurer le produit et d'en élever le niveau de qualité, notamment en développant des activités basées sur le potentiel des ressources. (Contour-T.H.R., 1997*a*, p. 128)

Ainsi, cette stratégie consistait à valoriser, en premier lieu, la « nature préservée » du territoire avant de penser à valoriser d'autres ressources touristiques (lieux de baignade, stations équestres, monuments classés, sites militaires, etc.) jugées moins attractives pour lancer un développement touristique. Concrètement, la première action qu'il convenait de mettre en œuvre était la création d'équipements structurants : un pôle d'attraction majeur sur le thème de la découverte et de l'interprétation de la nature (Contour-T.H.R., 1997*b* et 1997*c*).

Forte donc de cette stratégie, la 2C2A fit appel à différents acteurs de l'environnement (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, naturalistes, scientifiques, éducateurs, etc.) afin de valider, enrichir et approfondir, au niveau du contenu, cette proposition d'un tourisme de découverte de la nature. Un tourisme où chacun pourrait venir découvrir, apprécier, pratiquer et apprendre à connaître cette nature. En somme, un tourisme où pourrait se développer diverses approches de l'ERE centrées, selon l'expression proposée par Sauvé (1997, 2002), sur l'environnement-nature (à apprécier, à respecter, à préserver). Un tourisme permettant à ces diverses approches de se développer dans un contexte d'éducation non formelle. C'est ainsi que le moteur principal de la politique de développement touristique de ce territoire deviendra le Pôle Nature. Ce projet comprend :

- Un site de découverte et d'interprétation de la nature, composé d'un centre muséographique et de divers aménagements ludiques et pédagogiques dans une parcelle forestière. Ce lieu, dont la construction a débuté en 2003, développera principalement une approche éducative « au sujet de l'environnement » selon la typologie de Lucas (1981). La typologie de Lucas (1981) est présentée entre autres dans Sauvé (1997).
- Un réseau de sites naturels interprétés *in situ* et répartis sur l'ensemble du territoire. Dans l'état actuel des réflexions de la 2C2A, ces sites devraient développer une approche éducative « au sujet de », « dans et par » (Lucas, 1981) l'environnement.
- Un centre de recherche et de formation en éco-éthologie (2C2A-CERFE), inauguré en 1999 et qui développe, entre autres, une approche éducative « au sujet de » et « pour » (Lucas 1981) l'environnement (conservation de la biodiversité).

Comme il est possible de le comprendre suite à cette présentation, le projet Pôle Nature se trouve à la confluence de deux stratégies. L'objectif de la première, historiquement à la base de tout le projet, est le développement économique du territoire via le développement du tourisme. Pour les tenants de cette stratégie, l'environnement n'est perçu que comme une ressource touristique exploitable. Pour aboutir à leur fin, ils ont donc retenu un deuxième objectif : faire découvrir l'environnement naturel du territoire de la 2C2A à des gens venus d'ailleurs. Ils ont ainsi opté pour la création, sur tout le territoire, de différents équipements attractifs dont l'ensemble contribue à proposer une ERE centrée sur un environnement-nature. Dans un but de clarification pour notre propos ultérieur, nous posons que le premier objectif correspond à une stratégie économique, et le second à une stratégie sociale.

2. Cadre de l'étude

L'objectif de cette recherche interprétative est de comprendre la dynamique de ce projet Pôle Nature. Cette étude s'inscrit, en réalité, dans le cadre plus

large d'une recherche-action doctorale au sein de laquelle cette compréhension nous permettra d'agir sur le projet en vue de faire émerger une théorie de l'action. *In fine*, nous souhaitons proposer des outils qui permettent à tout porteur de projet d'optimiser sa (ou ses) stratégie(s) de valorisation muséologique et touristique d'un territoire. Pour ce faire, nous tenterons, dans le présent article, de mettre en évidence un des facteurs pouvant influencer de manière significative la dynamique du projet.

Nous pensons que les deux stratégies retenues (économique et sociale) dans le but de valoriser le territoire risquent fort, à terme, de se révéler antagonistes et ce, en dehors de tout jugement de valeur porté sur les conceptions structurant chacune de ces stratégies (une approche ressourciste pour le développement économique et des approches centrées sur l'environnement-nature pour l'ERE). En effet, comment attirer un flux suffisant de touristes pour favoriser le développement économique, tant attendu dans cette région, sans pour autant atteindre une sur-fréquentation qui conduira inévitablement à une profonde perturbation des milieux naturels, voire même, dans un deuxième temps, à la désaffection du public si le territoire ainsi modifié ne correspond plus à l'offre initiale de « nature préservée » ? Nous prétendons donc que si toute la dynamique du projet est uniquement mue par ces deux objectifs, pour ne pas tuer « la poule aux œufs d'or », et tendre, ainsi, vers ce qui pourrait être un échec total, les protagonistes de ce projet devraient s'astreindre à respecter un équilibre ténu entre la stratégie sociale et économique. Or, ce n'est pas ce que montre la première analyse de contenu que nous avons effectué (Rousseau et Girault, 2002) sur les entretiens menés auprès des 53 personnes impliquées préférentiellement dans la conception de ce projet (élus de la 2C2A, techniciens en charge du dossier et partenaires-nature réunis au sein d'un comité scientifique)². En effet, si les deux stratégies sont bien présentes dans les représentations des acteurs du Pôle Nature, les critiques et les craintes sont, par contre, centrées sur d'autres variables que cette recherche d'équilibre.

Ainsi, la stratégie économique du projet, tant dans son objectif que dans son mode d'action, est décrite par une très large majorité d'acteurs. Cependant, nombreux sont ceux qui doutent de la rentabilité de ce type d'utilisation et de valorisation de l'environnement. Ce Pôle Nature sera-t-il assez attractif pour drainer un nombre suffisant de touristes justifiant, ainsi, l'investissement initial ? Aux yeux de certains, le territoire de la 2C2A ne recèle pas les critères nécessaires au développement du tourisme, en termes de climat, d'infrastructures humaines ou d'éléments physiques naturels attractifs (eau, montagne, par exemple).

La stratégie sociale est également décrite et même appréciée par une majorité d'acteurs. Que ce projet puisse permettre d'apprendre à connaître, respecter et préserver la nature leur semble une très bonne chose, même si nombreux

sont ceux qui ont du mal à faire le lien et voir la cohérence entre les différents éléments du projet (site d'interprétation de la nature, sites naturels et centre de recherche). Par contre, certains critiquent ce Pôle Nature car ils ne se retrouvent pas dans l'environnement-nature qui est mis en avant. L'acquisition de connaissances sur la nature leur semble totalement inutile même s'ils admettent que les citadins, touristes potentiels, puissent être intéressés par cet aspect.

Mises à part les deux stratégies du projet, une autre zone de tension ressortait particulièrement de notre analyse exploratoire des entretiens : celle des représentations du tourisme sur ce territoire. Nous avons donc procédé à une analyse de contenu par rapport à la notion d'espace réel et d'espace imaginaire du touriste (Rousseau et Girault, 2002). En effet, l'idée qu'en un même lieu deux espaces se superposent et se confrontent constitue l'une des hypothèses les plus courantes concernant les représentations relatives au tourisme chez les sociologues-anthropologues et les géographes (voir en particulier Urbain, 1983, 2002 ; Augé, 1992 ; Cazes, 1992 ; Amirou, 1995, 2000). Selon ces auteurs :

- L'*espace réel* est celui qui est vécu à la fois par l'habitant permanent et par le visiteur. C'est un espace matériel où il faut se déplacer, se loger et se nourrir.
- L'*espace imaginaire* est un espace immatériel, symbolique, plus ou moins mythifié et en tout cas « reconstruit par le discours et les représentations de la publicité, mis en scène et en images, enserré dans ses codes de vision, de lecture, d'interprétation, d'usage et de conduite » (Cazes, 1992, p. 82). Dewailly et Flament (2000, p. 49) précisent que le tourisme répond à des besoins physiologiques et psychologiques, et que le choix d'un lieu est influencé « par la perception et la connaissance plus ou moins précise que l'on peut en avoir. Suivant l'origine des visiteurs, un même espace n'a pas la même signification, et donc le même attrait ».

Du point de vue de la thématique de l'*espace imaginaire du touriste*, notre analyse de contenu des entretiens a clairement mis en évidence une opposition nette entre, d'une part, la représentation du territoire véhiculé par le Pôle Nature et, d'autre part, les représentations que les acteurs interrogés désiraient promouvoir. En effet, selon leur espace imaginaire du territoire, ce qui doit être valorisé ce n'est pas tant la nature en terme de diversité biologique, mais plutôt la nature assimilée à la campagne qui est, de plus, investie de différentes valeurs sociales : le sauvage, l'authentique, le patrimoine, la tradition, etc. Valeurs que l'on retrouve d'ailleurs dans la description des motivations des touristes en milieu rural chez certains géographes comme Bétéille (1996), Barron-Yellès (1999) ou Dewailly et Flament (2000). Ainsi, pour de nombreux acteurs interrogés, cette notion de

nature-campagne, dans le cadre touristique, va même jusqu'à nier la réalité et la complexité du monde rural puisqu'elle est une campagne symbolique, la représentation culturelle d'une anti-ville telle qu'elle est définie par des sociologues comme Eizner (1994, 1996) et Kalaora (1998) ; voire même un « paradis vert », c'est-à-dire un lieu de dispersion et non de concentration, un lieu qui échappe au temps et à la société mais pas au confort personnel (Urbain, 2002).

Cette analyse des entretiens nous a éloigné en partie de la problématique touristique en nous laissant entrevoir l'espace conflictuel qui pouvait être vécu par certains habitants. En effet, bon nombre de tensions tournaient largement autour de la non-reconnaissance du territoire de la 2C2A en tant que territoire géographique, c'est-à-dire territoire approprié par l'ensemble des habitants (selon la définition de Baud *et al.*, 1995, p. 480). Certains acteurs du projet ne reconnaissaient aucune identité à ce vaste espace, notamment en raison de la diversité des paysages rencontrés qui vont de pair avec des oppositions historiques et culturelles profondes. Le territoire de la 2C2A n'est donc pas un lieu anthropologique, c'est-à-dire un lieu pouvant se définir comme identitaire, relationnel et historique ; c'est en réalité un espace arbitraire créé récemment et constitué de lieux et de non-lieux (Augé, 1992). De notre point de vue, ceci est à l'origine de certaines tensions évoquées à travers nos entretiens.

Ainsi, parmi les personnes les plus impliquées dans la démarche de valorisation de ce territoire, aucun consensus ne semblait avoir été mis en place afin d'optimiser la dynamique du projet. Des oppositions qui devaient tôt ou tard, si ce n'était déjà fait, entraîner des dysfonctionnements, semblaient exister à tous les niveaux du projet : aussi bien au niveau des deux stratégies mises en place (économique et sociale) qu'au niveau de l'espace touristique (espace imaginaire et espace réel du touriste).

Sans avoir réussi à hiérarchiser les oppositions entre les divers protagonistes du Pôle Nature, nous avons conclu (Rousseau et Girault, 2002) que celles-ci étaient révélatrices de la dynamique actuelle du projet et, plus particulièrement, de la non prise en compte, dans la démarche de conception, des représentations sociales relatives aux pratiques touristiques chez les acteurs de ce projet de valorisation du territoire.

L'hypothèse actuelle, que nous tentons de corroborer dans cet article, est donc la suivante : chez les acteurs du projet, le type dominant de rapport à la nature (*Naturaliste* versus *Utilitariste*) est un facteur discriminant pour leurs représentations des pratiques touristiques.

Nous avons établi nos deux pôles de rapport à la nature en nous inspirant de la dichotomie proposée par les Larrère (1997) :

- Le type *Naturaliste* correspond à des personnes qui sont centrées sur les systèmes écologiques et qui situe l'être humain dans la nature. Chez eux, l'éthique environnementale dominante est celle de l'écocentrisme.
- Le type *Utilitariste* correspond à des personnes pour qui seul compte le point de vue de l'être humain (et des générations futures). Ils ne considèrent que la valeur instrumentale, utilitaire, des entités naturelles. En cela, leur éthique environnementale se positionne dans l'anthropocentrisme.

Par ailleurs, nous posons que les représentations des pratiques touristiques peuvent être étudiées par rapport aux problématiques qu'elles sous-tendent. Dans le contexte du Pôle Nature, nous avons relevé trois axes forts, à savoir : l'*espace touristique*, la stratégie économique et la stratégie sociale. Nous pensons que ces trois zones de conflits participent aux trois principales problématiques qui structurent la mise en place et le développement de pratiques touristiques sur ce territoire. Si l'*espace touristique* est l'une de ces trois problématiques, par contre les deux stratégies du Pôle Nature sont associées à deux problématiques plus larges : le *développement local* dans le cas de la stratégie économique et l'*ERE* en contexte d'éducation non formelle dans le cas de la stratégie sociale.

De notre point de vue, mettre en évidence, via ces trois problématiques, un facteur permettant une meilleure compréhension des représentations des pratiques touristiques en jeu, c'est dégager les principaux paramètres qui structurent la dynamique du Pôle Nature.

C'est la raison pour laquelle, sur les 25 questions que comportait notre grille d'entretien (sur l'implication des divers acteurs et structures existantes, sur le fonctionnement des institutions partenaires du projet, sur les attentes des publics en terme de tourisme nature, etc.), nous n'avons retenu, dans le cadre de cet article, que trois groupes de questions. Ces questions permettent d'étudier les représentations des pratiques touristiques chez les acteurs interrogés par trois entrées complémentaires : le Pôle Nature, le tourisme nature et la valorisation touristique idéale du territoire. Ces questions sont les suivantes :

- La question no. 3 visant à identifier trois mots qui pourraient définir le projet Pôle Nature, couplée à la question no. 4 sur l'explication de chacun de ces mots.
- La question no. 18 visant à identifier trois mots qui pourraient définir le tourisme de découverte de la nature (seconde partie du questionnaire où il était demandé de faire abstraction du projet Pôle Nature), couplée à l'explication de ces mots à la question no. 19.

- La question no. 22, question à tiroirs formulée ainsi : « *Sur le territoire de la 2C2A, qu'est-ce que vous mettriez en valeur pour du tourisme de découverte de la nature ?* ». Puis : « *Sur quels critères reposent vos choix ?* » ainsi que : « *En quoi cela serait spécifique à ce territoire ?* ». Et enfin : « *Et, concrètement, quelle forme prendrait cette valorisation ?* ».

L'hypothèse implicite à la prise en compte de ces questions est qu'un individu singulier condense une grande partie du sens d'un phénomène social donné en faisant ressortir, en priorité, ce qui est pour lui le plus important.

3. Méthodologie

3.1 Collecte de données

L'observation transparente immergée sur de nombreux mois du projet Pôle Nature et du territoire de la 2C2A³, nous a permis de répartir les 53 acteurs interrogés au sein de trois sous-populations (naturalistes, utilitaristes, indéterminés ; voir le tableau 1). Le classement a été effectué par regroupement autour des deux pôles dominants du rapport à la nature. Ainsi, nos trois sous-populations se répartissent comme suit :

- Une sous-population que nous avons appelé *Naturalistes*, composée de 15 personnes qui sont naturalistes, scientifiques ou engagés politiquement dans l'action en faveur de l'environnement. L'éthique environnementale qui semble dominante chez eux est celle de l'écocentrisme – également qualifié de « nouveau naturalisme » par les Larrère (1997, p. 308 et suivantes).
- Une sous-population appelée *Utilitaristes*, composée de 19 personnes qui sont chasseurs, pêcheurs, agriculteurs ou forestiers. L'éthique environnementale qu'ils pratiquent est, clairement, celle de l'anthropocentrisme.
- Une sous-population appelée *Indéterminés*, composée de 19 personnes que, malgré nos observations, nous n'avons pas réussi à classer, ce qui ne nous permet pas de dire, pour autant, qu'elles sont elles-mêmes indéterminées.

Tableau 1 : Répartition des 53 acteurs dans les diverses sous-populations

	Élus	Partenaires-nature	Techniciens	Total
Naturalistes	3	10	2	n = 15
Utilitaristes	14	5	-	n = 19
Indéterminés	14	-	5	n = 19

3.2 Traitement des données

Afin d'analyser au mieux les représentations recueillies aux questions 3, 4, 18, 19 et 22, il nous fallait une grille d'analyse qui tienne compte des trois problématiques qui structurent les représentations des pratiques touristiques, à savoir : le *développement local*, l'*espace touristique* et l'*ERE*. Le point commun à ces trois problématiques étant l'environnement, il nous fallait une grille d'analyse qui tienne compte des diverses constructions sociales de cette notion chez les acteurs de ce projet touristique. Par conséquent, nous avons combiné deux typologies de recherche. Nous sommes partis, d'une part, d'une typologie des représentations de l'*environnement* et, d'autre part, d'une typologie de la relation entre *pratique touristique* et *environnement*.

La première typologie s'inspire des travaux effectués au sein de notre équipe par Fortin-Debart (2003) et propose trois types de représentations de l'*environnement* :

- Dans le cas d'une **représentation biocentrique**, les systèmes naturels sont privilégiés. La conservation, les connaissances et l'appartenance à la nature sont les principaux objectifs de cette approche qualitative de la nature.
- Dans le cas d'une **représentation anthropocentrique**, ce sont les systèmes sociaux qui sont privilégiés. Les entités naturelles ne sont alors considérées que par rapport à leur valeur instrumentale. La qualité de vie, l'utilité socio-économique et la défense d'un patrimoine culturel sont les principaux objectifs de cette approche de l'environnement en terme de relations et d'usages.
- Dans le cas d'une **représentation écocentrique**, l'environnement est considéré comme un « éco-sociosystème » (selon l'expression de Goffin, 1998). Par conséquent, les systèmes naturels et sociaux sont dans une relation réciproque et dépendante. L'environnement est alors une coproduction de la nature et de l'être humain : « nous ne rencontrons plus que des objets hybrides (mixte de nature et de culture) » (Larrère et Larrère, 1997, p. 12). Les principaux objectifs de cette approche de l'environnement sont l'expertise, la gestion, la réglementation et le développement durable.

Nous avons conçu la seconde typologie de recherche en utilisant comme critère la relation *pratique touristique* versus *environnement*. Les trois conceptions de cette relation nous permettent ainsi de prendre en compte les trois problématiques qui structurent la dynamique du Pôle Nature :

- Une pratique touristique **centrée sur notre relation** à l'environnement : notre relation à l'environnement est l'objet de la pratique touristique.

Cette représentation peut être associée à l'*ERE* dans le sens où la pratique touristique fournit un cadre de référence pour le développement d'une éducation non formelle centrée sur un objet particulier, celui de notre relation à l'environnement.

- Une pratique touristique **dans et par** l'environnement : l'environnement est le lieu et l'agent de la pratique touristique. C'est l'environnement qui participe à la problématique de l'*espace touristique* (espace réel et, ou imaginaire).
- Une pratique touristique **pour** l'environnement : l'environnement où se déroule la pratique touristique est le but de cette même pratique. C'est l'environnement de la problématique du *développement local*. C'est un développement dont l'économie n'est qu'une des dimensions possibles. C'est un environnement où se développe des systèmes biologiques et des systèmes sociaux. Un environnement de vie qu'il faut maintenir, développer, gérer, et où il faut résoudre et prévenir les problèmes.

Nous avons établi notre grille d'analyse en incluant les trois types de représentations de la première typologie (*représentations de l'environnement*) dans chacun des trois axes de notre deuxième typologie (*pratique touristique* versus *environnement*). Par conséquent, nous obtenons neuf items comme indiqué au tableau 2.

Nous avons choisi de réaliser une analyse de contenu de type thématique, c'est-à-dire qui ne prene pas en compte la cohérence singulière de chaque entretien, de chaque question, mais qui cherche une cohérence thématique inter-entretiens (Blanchet et Gotman, 1992).

Pour les questions 3 et 18, nous avons ventilé les mots obtenus dans les neuf items définis par notre grille d'analyse en nous aidant des questions 4 et 19 (signification de ces mots pour les acteurs). Par conséquent, nous avons obtenu la fréquence relative f des acteurs des sous-populations concernées pour chacun des items. Compte tenu du fait que chacun des acteurs a droit à trois réponses (il propose trois mots), chacun peut apparaître, au plus, dans trois items, ce qui fait que la somme des fréquences relatives n'est pas égale à 1. Pour la question 22, qui révèle la valorisation touristique du territoire privilégiée par chaque acteur, nous avons découpé puis ventilé les réponses obtenues selon les neuf items de la grille. En délaissant la perspective quantitative à l'intérieur de chaque entretien, nous avons, par conséquent, relevé la présence ou l'absence de chacun de ces items dans le contenu des réponses (Robert et Bouillaguet, 1997). Nous avons ainsi obtenu, comme précédemment, la fréquence relative f des acteurs pour chacun des items retenus.

Afin de faciliter notre analyse, nous présentons les fréquences relatives f_{en} % selon chaque item. De plus, nous indiquons les fréquences relatives f_{ERE} , f_{ET} , f_{DL} , pour le seul indicateur *pratique touristique* versus *environnement*. Ceci permet de prendre en compte, globalement, la répartition de f dans les catégories *ERE* (stratégie sociale), *espace touristique* (espace réel et imaginaire du touriste) et *développement local* (stratégie économique).

Tableau 2 : Présentation de la grille d'analyse

Typologies		Items
<i>Pratiques touristiques versus environnement</i>	<i>Représentations de l'environnement</i>	
...Centrée sur notre relation à... \Leftrightarrow Cadre pour l'ERE	Biocentrique (B)	1
	Anthropocentrique (A)	2
	Écocentrique (É)	3
...Dans et par... \Leftrightarrow Espace touristique (ET)	Biocentrique (B)	4
	Anthropocentrique (A)	5
	Écocentrique (É)	6
...Pour... \Leftrightarrow Développement local (DL)	Biocentrique (B)	7
	Anthropocentrique (A)	8
	Écocentrique (É)	9

4. Résultats et interprétations

4.1 La description officielle du Pôle Nature

Selon notre grille d'analyse appliquée aux documents définissant le projet, le Pôle Nature s'articule autour de quatre items :

- *L'item 1* car cette nature peut être valorisée par « un savoir-faire dans les explications » (Contour-T.H.R., 1997a et 1998). Il s'agit, alors, d'une pratique touristique qui offre un cadre d'éducation non formelle pour des approches partielles de l'ERE et centrées sur une représentation biocentrique de l'environnement.
- *L'item 4* puisque ce projet se base sur l'image d'une nature « riche, diversifiée, préservée » (Contour-T.H.R., 1997a et 1998). Il s'agit, donc, clairement, d'un espace touristique qui privilégie les systèmes naturels, symboles d'une nature belle, sauvage et authentique.

- *L'item 5* car c'est aussi un « projet multipolaire qui devrait s'appuyer sur les richesses existantes [...], qui vise à tirer parti des ressources naturelles (eaux, forêt, traditions artisanales et étude de milieu) » (2C2A, 1999) pour développer les « activités sportives et les loisirs de plein-air » (Contour-T.H.R., 1997a et 1998). Ceci correspond à une pratique touristique dans et par un environnement qui est perçu comme utilitaire, c'est-à-dire anthropocentrique.
- *L'item 8* puisque ce Pôle Nature « s'inscrit dans deux logiques : une démarche de développement économique et de valorisation de l'environnement naturel » (2C2A, 1999). Il s'agit, donc, d'une pratique touristique qui permet un développement anthropocentrique puisque la nature est, ici, un outil à finalité économique.

En résumé, selon notre grille d'analyse, dans l'ensemble des potentialités d'une démarche de valorisation muséologique et touristique d'un territoire (neuf items retenus dans la littérature et l'analyse du projet), le Pôle Nature ne recouvre que quatre items à savoir les items 1, 4, 5 et 8. Rappelons que nous ne cherchons pas, ici, à discuter de la pertinence du choix des critères fixés par les principaux responsables du projet, nous voulons simplement établir si le type dominant de rapport à la nature (*Naturaliste* versus *Utilitariste*) chez les acteurs du projet est un facteur discriminant pour leurs représentations du tourisme nature et du Pôle Nature.

4.2 Les représentations du Pôle Nature

Les résultats présentés dans le tableau 3 montrent des différences significatives entre la définition du projet (numéros d'items suivis de *) et sa représentation chez les acteurs impliqués dans sa conception.

Nous pouvons constater que sur les quatre items qui définissent le Pôle Nature, aucun n'atteint une fréquence relative au moins égale à 0.5 en même temps chez les trois sous-populations. Autrement dit, il n'est pas possible de relever un item qui serait présent chez au moins la moitié de l'effectif d'une population et cela pour les trois sous-populations en même temps. Nous pouvons, donc, d'ores et déjà considérer que, chez la majorité de ces acteurs, les représentations relatives au projet Pôle Nature ne sont pas conformes à la nature même du projet.

Par ailleurs, nous devons noter que chacune des trois sous-populations retenues privilégie très nettement l'un des items. En effet, pour les *Naturalistes*, le Pôle Nature est surtout un projet offrant un cadre pour des approches d'ERE centrées sur un environnement biocentrique (item 1, $f = 0,87$). Pour tous les *Utilitaristes* ($f = 1$) et la majorité des *Indéterminés* ($f = 0,79$), le Pôle Nature est d'abord un projet de développement local anthropocentrique (item 8). Qu'en est-il de leurs représentations sur le tourisme de découverte de la nature ?

Tableau 3 : Les représentations du Pôle Nature

			Naturalistes	Utilitaristes	Indéterminés
ERE	B	1*	$f = 0.87$	$f = 0.47$	$f = 0.63$
	A	2	-	-	-
	É	3	0.11	-	-
			$f_{ERE} = 0.93$	$f_{ERE} = 0.47$	$f_{ERE} = 0.63$
ET	B	4*	-	0.05	0.05
	A	5*	-	0.05	0.21
	É	6	0.07	-	-
			$f_{ET} = 0.07$	$f_{ET} = 0.10$	$f_{ET} = 0.26$
DL	B	7	-	-	-
	A	8*	0.26	1	0.79
	É	9	0.13	-	-
			$f_{DL} = 0.39$	$f_{DL} = 1$	$f_{DL} = 0.79$

Légende : B = Biocentrique ; A = Anthropocentrique ; É = Écocentrique ; f = fréquence relative ; ERE = Éducation relative à l'environnement ; ET = Espace touristique ; DL = Développement local ; * = item définissant officiellement le Pôle Nature

4.3 Les représentations du tourisme de découverte de la nature

Le tableau 4 fait apparaître des différences là aussi significatives entre la définition du Pôle Nature (numéros d'items suivis de *) et la représentation du tourisme nature chez ces mêmes acteurs.

Nous pouvons affirmer que les représentations du tourisme de découverte de la nature ne correspondent pas à la définition du Pôle Nature qui, faut-il le rappeler, est principalement basé sur le développement de ce type de tourisme. En effet, nous pouvons noter que, comme précédemment, aucun des items (1, 4, 5 ou 8) ne se retrouve à la fois chez les trois sous-populations en ayant une fréquence supérieure à 0.5.

Remarquons que, globalement, pour les *Naturalistes*, le tourisme de découverte de la nature correspond à un cadre pour des approches d'ERE ($f_{ERE} = 0.87$) et plus précisément, dans une perspective biocentrique de l'environnement (item 1, $f = 0.67$). Pour les *Utilitaristes*, cette pratique

touristique est associée, majoritairement, à un espace touristique ($f_{ET} = 0.89$) dans un environnement anthropocentrique (item 5, $f = 0.79$) mais également, dans une moindre mesure, dans un environnement biocentrique (item 4, $f = 0.53$). Pour les *Indéterminés*, le tourisme de découverte de la nature associe un espace touristique anthropocentrique (item 5, $f = 0.63$) et des approches d'ERE dans une perspective biocentrique (item 1, $f = 0.68$).

Tableau 4 : Les représentations du tourisme de découverte de la nature

			Naturalistes	Utilitaristes	Indéterminés
ERE	B	1*	$f = 0.67$	$f = 0.32$	$f = 0.68$
	A	2	-	0.05	-
	É	3	0.20	-	-
			$f_{ERE} = 0.87$	$f_{ERE} = 0.37$	$f_{ERE} = 0.68$
ET	B	4*	0.07	0.53	0.32
	A	5*	0.40	0.79	0.63
	É	6	-	0.05	0.05
			$f_{ET} = 0.47$	$f_{ET} = 0.89$	$f_{ET} = 0.79$
DL	B	7	-	-	-
	A	8*	-	0.21	0.16
	É	9	-	-	-
			$f_{DL} = 0$	$f_{DL} = 0.21$	$f_{DL} = 0.16$

Légende : B = Biocentrique ; A = Anthropocentrique ; É = Écocentrique ; f = fréquence relative ; ERE = Éducation relative à l'environnement ; ET = Espace touristique ; DL = Développement local ; * = item définissant officiellement le Pôle Nature

4.4 Comparaison des représentations

Comme nous l'avons déjà souligné, le projet Pôle Nature s'inscrivant, clairement, dans un projet de tourisme nature, il nous semble pertinent de comparer les représentations des acteurs à cet égard. Pour ce faire, nous n'avons retenu dans le tableau 5 que les occurrences les plus importantes à savoir celles qui sont citées par au moins la moitié des acteurs d'une sous-population.

Tableau 5 : Comparaison des représentations relatives au Pôle Nature et au tourisme de découverte de la nature

Pôle Nature			Naturalistes	Utilitaristes	Indéterminés
ERE	B	1	$f = 0.87$		$f = 0.63$
DL	A	8		$f = 1$	$f = 0.79$

Tourisme nature			Naturalistes	Utilitaristes	Indéterminés
ERE	B	1	$f = 0.67$		$f = 0.68$
ET	B	4		$f = 0.53$	
	A	5		$f = 0.79$	$f = 0.63$

Légende : B = Biocentrique ; A = Anthropocentrique ; f = fréquence relative ; ERE = Éducation relative à l'environnement ; ET = Espace touristique ; DL = Développement local

Quelle que soit la question envisagée, les *Naturalistes* semblent camper sur leurs positions et ils défendent une seule représentation des pratiques touristiques en focalisant sur le cadre ainsi offerts pour des approches d'ERE dans une perspective biocentrique de l'environnement (item 1).

Dans le cadre du Pôle Nature, les *Utilitaristes* font ressortir la stratégie économique du projet, à savoir une pratique touristique pour un environnement anthropocentrique (item 8). En revanche, dans le cadre de la définition du tourisme nature, ils semblent projeter leur espace imaginaire du touriste en privilégiant une représentation de la pratique touristique centrée sur l'espace touristique (items 4 et 5).

Nous devons rappeler que, malgré notre longue observation, nous n'avons pas pu établir si les acteurs de la sous-population des *Indéterminés* ont une éthique environnementale préférentiellement de type écocentrique ou anthropocentrique. Par conséquent, nous ne savons pas non plus si ces *Indéterminés* forment une classe à part où aucun rapport à la nature ne domine. C'est la raison pour laquelle nous nous contenterons de faire remarquer qu'ils privilégient à chaque fois l'ERE (comme les *Naturalistes*) et soit le développement local dans le cadre du Pôle Nature, soit l'espace touristique dans le cadre du tourisme nature (comme les *Utilitaristes*).

Dans ces conditions, les différences notoires que nous pouvons observer entre les représentations relatives au Pôle Nature et au tourisme nature chez les trois catégories d'acteurs sont révélatrices, à notre avis, des tensions qui apparaissent dans la réalisation de ce projet.

L'analyse de ce tableau 5 corrobore l'hypothèse que nous proposons puisque notre classement en trois sous-populations d'acteurs est significativement discriminant pour les représentations relatives au Pôle Nature et au tourisme nature. Toutefois, il nous reste un dernier éclairage à apporter sur les représentations des pratiques touristiques à l'aide de cette grille d'analyse.

4.5 Les valorisations touristiques du territoire qui sont privilégiées

Le tableau 6 présente les fréquences relatives obtenues pour la question 22 : « Sur le territoire de la 2C2A, qu'est-ce que vous mettriez en valeur pour du tourisme de découverte de la nature ? ».

Tableau 6 : Les représentations de la valorisation du territoire pour du tourisme nature

			Naturalistes	Utilitaristes	Indéterminés
ERE	B	1*	$f = 0.87$	$f = 0.89$	$f = 0.68$
	A	2	0.13	0.32	0.68
	É	3	0.47	0.05	0.16
			$f_{ERE} = 1$	$f_{ERE} = 0.95$	$f_{ERE} = 0.89$
ET	B	4*	0.80	0.95	0.89
	A	5*	0.67	0.89	1
	É	6	0.27	0.16	0.16
			$f_{ET} = 0.80$	$f_{ET} = 1$	$f_{ET} = 1$
DL	B	7	0.13	-	-
	A	8*	0.26	0.84	0.68
	É	9	0.26	-	-
			$f_{DL} = 0.60$	$f_{DL} = 0.84$	$f_{DL} = 0.68$

Légende : B = Biocentrique ; A = Anthropocentrique ; É = Écocentrique ; f = fréquence relative ; ERE = Éducation relative à l'environnement ; ET = Espace touristique ; DL = Développement local ; * = item définissant officiellement le Pôle Nature

Rappelons que, dans le cadre de cette question ouverte, les personnes interrogées étaient totalement libres dans leur réponse alors que, dans le cadre des questions précédentes, elles ne devaient retenir que les trois mots clés qu'elles jugeaient les plus pertinents pour décrire le Pôle Nature et le tourisme de découverte de la nature. Pour chaque entretien, nous avons donc identifié les items qui étaient présents dans la réponse à cette question. Au final, nous obtenons, par conséquent, la fréquence de présence de chaque item dans chacune des trois sous-populations.

En nous référant à ce tableau, nous retrouvons dans les fréquences relatives élevées (supérieures à 0.5), les items définissant le Pôle Nature : les items 1, 4 et 5 chez les trois sous-populations et l'item 8 chez les *Utilitaristes* et les *Indéterminés*. Ces derniers sollicitent également certaines approches d'ERE centrées sur une conception anthropocentrique de l'environnement (thème

de la valorisation du patrimoine bâti, de l'histoire, du folklore local, etc.). Par ailleurs, les trois indicateurs (*ERE*, *espace touristique* et *développement local*) sont présents, globalement, chez une grande, voire une écrasante, majorité d'acteurs ($0.89 < f_{ERE} < 1$; $0.80 < f_{ET} < 1$; $0.60 < f_{DL} < 0.84$).

Ces deux observations ont tendance à gommer les différences observées dans les questions précédentes. En réalité, cela signifie, très clairement, que si nous nous attardons à des descriptions très générales, sans prendre en compte les priorités de chaque groupe d'individus, il est possible d'aboutir à un relatif consensus, voire même un équilibre des tendances (7/9 items sont retenus conjointement par les trois sous-populations). Or, rappelons-le, notre comparaison des principales représentations du Pôle Nature et du tourisme nature chez les acteurs du projet au tableau 5, ne va absolument pas dans ce sens.

En outre, analysés sous l'angle des dysfonctionnements du Pôle Nature, les résultats des sous-populations *Naturalistes* et *Utilitaristes* nous permettent d'avancer que l'optimisation du projet peut passer par un travail sur l'espace touristique. Expliquons-nous. Chez les *Naturalistes*, trois items se retrouvent avec une fréquence supérieure à 0.50 dans ce tableau 6 : l'item 1 ($f = 0.87$), l'item 4 ($f = 0.80$) et l'item 5 ($f = 0.67$). Or, leur priorité pour le tourisme nature et pour le Pôle Nature tient dans la stratégie sociale où peuvent se développer certaines approches partielles de l'ERE puisque seul l'item 1 a été recensé par plus de la moitié de cette sous-population (tableau 5). Chez les *Utilitaristes*, quatre items ont une fréquence supérieure à 0.50 dans le tableau 6 : l'item 1 ($f = 0.89$), l'item 4 ($f = 0.95$), l'item 5 ($f = 0.89$) et l'item 8 ($f = 0.84$). Or, comme nous l'avons montré dans le tableau 5, leur priorité dans le projet Pôle Nature est sa stratégie économique (item 8). Mais ce qu'ils privilégient en premier lieu dans le tourisme nature, c'est l'espace touristique (items 4 et 5) et non l'ERE. Par conséquent, nous devons surtout retenir que les items 4 et 5 sont absents de la définition du Pôle Nature pour les *Naturalistes* et les *Utilitaristes*. Ces items de l'espace touristique étant significativement présents dans la valorisation touristique souhaitée par ces mêmes acteurs, nous pensons donc qu'un travail à ce niveau doit permettre d'optimiser la dynamique actuelle du Pôle Nature.

5. Conclusion

Nous voudrions tout d'abord insister sur le fait que cette étude interprétative repose sur des typologies qui, en raison même de leur nature construite, ont leurs limites. De plus, il faut garder à l'esprit qu'en tant qu'étude de cas, nos résultats sont très dépendants du contexte de ce projet.

En tout état de cause, dans le cas particulier de ce Pôle Nature, il nous semble nécessaire de travailler sur la valorisation *in situ* du territoire, que ce soit dans une approche biocentrique et/ou une approche anthropocentrique de l'espace

touristique. En outre, nous pensons que ce projet de Pôle Nature doit être enraciné dans un territoire. Il ne doit pas le dénaturer mais au contraire l'enrichir. Et cet enrichissement doit pouvoir se nourrir des multiples représentations qui peuvent être véhiculées dans le cadre d'un tel projet. Une question se pose pourtant : à qui s'adresse-t-il ? Ou, plus précisément, dans l'intérêt de qui doit être valorisé le territoire ? Les touristes, les visiteurs qui viendraient de l'extérieur du territoire pour consommer un produit, une image et permettre, par conséquent, un développement économique ? Ou alors, les locaux, afin de valoriser leur patrimoine et (re)trouver une identité ? De notre point de vue, il faut concilier les deux cibles, les deux objectifs pour parvenir à une réussite complète du projet et un développement local harmonieux, c'est-à-dire à la fois exogène et endogène.

Dans le même ordre d'idée, il nous faut pointer l'absence d'une catégorie particulière de représentation tant dans les stratégies structurant le projet que dans les discours d'une majorité d'acteurs. Il s'agit de la représentation écocentrique de l'environnement, qui veut concilier systèmes naturels et systèmes sociaux. Du point de vue des initiateurs et des partisans de la stratégie économique du Pôle Nature, l'absence de la représentation écocentrique de l'environnement au niveau de l'indicateur ERE n'est pas, en soi, importante car l'ERE n'est ni l'objectif principal, ni un objectif structurant l'ensemble du projet. Par contre, si nous suivons leur logique, cette absence nous semble problématique tant au niveau de l'espace touristique que du développement local. La raison en est que cette conception semble être le seul garant de la pérennité de l'éco-sociosystème. C'est, en effet, cette représentation de l'environnement qui se rapproche le plus de l'éthique écocentrique et c'est donc elle qui peut leur permettre de valoriser durablement leur territoire. Pour le développement actuel et futur du Pôle Nature, les différents acteurs, et particulièrement les élus, devraient, selon nous, prendre conscience de cela. En tous les cas, ils devraient davantage se questionner sur la difficile articulation, sur le long terme, entre une stratégie économique de type développement anthropocentrique et une stratégie sociale de type approche éducative et non formelle de l'environnement-nature.

À partir de ces conclusions et des différents résultats de la phase interprétative de notre recherche, nous allons tenter d'intervenir directement sur la dynamique du Pôle Nature. Cependant, de notre point de vue, deux enseignements peuvent, d'ores et déjà, être retirés de cette étude. Le premier est qu'il semble primordial de trouver un centre d'intérêt, des valeurs et un vocabulaire communs pour faire face à la complexité des représentations relatives à l'environnement, au développement, au tourisme et à l'ERE surtout lorsque celles-ci interagissent dans une démarche de mise en valeur d'un territoire. La recherche de consensus chez les divers protagonistes nous

apparaît, par conséquent, comme une condition *sine qua non* pour optimiser une telle démarche. Ce travail devrait, sans aucun doute, être réalisé par un médiateur. Le deuxième enseignement que nous retirons de cette recherche est plus global. En effet, de plus en plus de villes, de territoires, de collectivités cherchent à développer un tourisme qui valorise, d'une manière ou d'une autre, leur environnement. Cependant, il nous semble que les personnes qui ont en charge ce type de projet ne sont pas assez armées pour affronter la complexité d'une situation où différents courants de représentations sociales relatives à l'environnement, à l'éducation et au développement local se confrontent. Des formations, orientées sur des exemples pratiques du tourisme nature, devraient, à notre sens, être proposées à tous les porteurs de projets. Nous espérons que le type de recherche que nous menons sur l'objectivation de la démarche de valorisation d'un territoire contribuera à la mise en place de telles actions. ❁

Notes

- ¹ On peut également signaler que la seule ville du territoire, Vouziers, représente 1/4 de la population totale et que 89 % des communes ont moins de 250 habitants (INSEE, 1999).
- ² Nous avons réalisé 53 entretiens semi-directifs auprès de 31 élus de la 2C2A, 4 techniciens de la 2C2A, 3 techniciens travaillant pour le Conseil Général des Ardennes et l'État, et enfin, 15 partenaires-nature. Ces derniers sont responsables ou représentants d'associations ou d'institutions œuvrant dans le cadre de la nature : associations de protection ou d'initiation à la nature, fédérations de chasse et de pêche, l'office nationale des forêts, l'office nationale de la chasse, des scientifiques, etc.
- ³ En effet, l'un de nous fait partie, depuis maintenant trois ans, des étudiants du 2C2A-CERFE, il participe à ce titre à toutes les activités de cette entité du Pôle Nature. Son objectif de vouloir comprendre le développement du projet est clairement affiché vis-à-vis des élus, des habitants du territoire, des techniciens et des partenaires du projet. Il est totalement immergé dans la vie du projet, de la collectivité locale et du territoire.

Notes biographiques

Olivier Rousseau est doctorant en muséologie des sciences naturelles et humaines au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris où il est également membre de l'Unité Scientifique 0702 : Muséologie et médiation des sciences. D'autre part, il est rattaché, dans le cadre de son étude, au Centre de recherche et de formation en éco-éthologie à Boulton-aux-Bois (2C2A-CERFE). Il participe à ce titre aux différentes actions de diffusion de la culture scientifique menées par cette structure de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise.

Yves Girault, professeur à l'Université de Montréal de 1989 à 1993, est à ce jour professeur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris où il dirige l'Unité Scientifique 0702 : Muséologie et médiation des sciences. Il est membre de l'équipe de pilotage du DEA « Muséologie des sciences naturelles et humaines » depuis 1995 ainsi que de nombreuses associations scientifiques. Il a dirigé de 1993 à décembre 2000 le service d'action pédagogique et culturelle du Muséum et il a collaboré, à ce titre, à de très nombreuses expositions scientifiques. Depuis 1991, il est également chargé de cours à l'Université de Nice,

Département des sciences de l'information et de la communication, Option communication scientifique et technique.

Références

- Amirou, R. (2000). *Imaginaire du tourisme culturel*. Paris : Presses Universitaires de France (Collection « La politique élatée »).
- Amirou, R. (1995). *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Augé, M. (1992). *Non-Lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Éditions du Seuil (Collection « La librairie du XX^e siècle »).
- Barron-Yellès, N. (1999). *Le tourisme en France : Territoires et stratégies*. Paris : Armand Colin.
- Baud, P., Bourgeat, S. et Bras, C. (1995). *Dictionnaire de géographie*. Paris : Hatier.
- Béteille, R. (1996). *Le tourisme vert*. Paris : Presses Universitaires de France. (Collection « Que sais-je ? », n°3124).
- Blanchet, A. et Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Paris : Nathan (Collection « 128 », n°19).
- Cazes, G. (1992). *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*. Rosny : Bréal éditions.
- Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A). (1999). *Le Prisme : Le bulletin d'information de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*. Vouziers : 2C2A.
- Contour-T.H.R. (1998). *Programme de développement touristique de l'Argonne Ardennaise. Document final*. Bruxelles : Contour-T.H.R.
- Contour-T.H.R. (1997a). *Programme de développement touristique de l'Argonne Vouzinoise : Document 1, Diagnostic*. Bruxelles : Contour-T.H.R.
- Contour-T.H.R. (1997b). *Programme de développement touristique de l'Argonne Vouzinoise : Document 2, Stratégie*. Bruxelles : Contour-T.H.R.
- Contour-T.H.R. (1997c). *Programme de développement touristique de l'Argonne Vouzinoise : Document 3, Programme d'actions*. Bruxelles : Contour-T.H.R.
- Dewailly, J.-M. et Flament, E. (2000). *Le tourisme*. Paris : SEDES (Collection « Campus Géographie »).
- Eizner, N. (1996). De la nature de l'environnement. In M.-O. Gonseth, R. Hainard et R. Kaehr (dir.), *Natures en tête*. Neuchâtel : Musée d'ethnographie de Neuchâtel, p. 111-120.
- Eizner, N. (1994). *Les représentations sociales de l'environnement : le cas de la France*. Paris : Agral-CNRS.
- Fortin-Debart, C. (2003). *Contribution à l'étude du partenariat école-musée pour une éducation relative à l'environnement*. Thèse de doctorat en muséologie sciences et société, Muséum National d'Histoire Naturelle (soutenance juin 2003).
- Goffin, L. (1998). L'environnement comme éco-sociosystème. In M. Loriaux (dir.), *Populations et développements : une approche globale et systémique*. Louvain-la-Neuve et Paris : Academia-Bruylant et L'Harmattan, p. 199-230.
- INSEE. (1999). *Recensement général de la population française de 1999*. Consulté le 6 janvier 2003 sur <http://www.recensement.insee.fr>.
- Kalaora, B. (1998). *Au-delà de la nature l'environnement : L'observation sociale de l'environnement*. Paris : L'Harmattan (Collection « Environnement »).
- Larrère, C. et Larrère, R. (1997). *Du bon usage de la nature : Pour une philosophie de l'environnement*. Paris : Aubier (Collection « Alto »).
- Lucas, A.-M. (1981). The role of science education for the environment. *Journal of Environmental Education*, 12(2), 32-37.

- Robert, A. et Bouillaguet, A. (1997). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France (Collection « Que sais-je ? », n°3271).
- Rousseau, O. et Girault Y. (2002). Analyse des conflits de représentations sociales sur l'environnement des acteurs impliqués dans la conception d'un projet de développement touristique local. In ACFAS (dir.), *Actes de colloque : Sociologie, économie et environnement. 70^e Congrès de l'ACFAS du 14 au 16 mai 2002 à l'Université Laval, Québec. Cahiers du CRISES, HS 5*. Québec : Université Laval, p. 291-307.
- Sauvé, L. (2002). L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes. *Connexion : Bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale de l'UNESCO, XXVII(1-2)*, 1-3.
- Sauvé, L. (1997, 2^e éd.). *Pour une éducation relative à l'environnement : Éléments de design pédagogique*. Montréal : Guérin.
- Urbain, J.-D. (2002). *Paradis vert : Désirs de campagne et passions résidentielles*. Paris : Payot.
- Urbain, J.-D. (1983). Sur l'espace du touriste : un voyage en Tunisie. Éléments pour une sémiotique de l'espace touristique des Français. *L'Espace géographique*, 2, 115-124.